



ManpowerGroup™

## **Manpower demande des réformes juridiques visant à permettre la création de 4 millions de nouveaux emplois en Europe**

October 26, 2000

Manpower demande des réformes juridiques visant à permettre la création de 4 millions de nouveaux emplois en Europe. Manpower, 1ère agence d'emploi privée du Royaume-Uni, a fait appel aujourd'hui à la collaboration des entreprises, du gouvernement et de sa propre industrie pour permettre aux agences d'emploi privées de créer les 4 millions de nouveaux emplois potentiels en Europe d'ici l'an 2010.

Le chiffre de 4 millions - révélé aujourd'hui par la Confédération internationale des entreprises de travail temporaire (CIETT) - est une cible réaliste étant donné les millions de postes vacants en Europe. Tous les états membres de l'Union européenne se sont engagés à essayer de relever le taux d'emploi de l'Union européenne de 60 à 70 % et de réduire son taux de chômage de 10 à 4 %, et ce, d'ici 2010 (Objectifs de Lisbonne).

Néanmoins, en raison des changements entre les attentes de ceux qui cherchent du travail et celles des entreprises à la recherche de nouveaux effectifs, les agences d'emploi privées constituent désormais un facteur critique dans la réalisation de cet objectif.

Iain Herbertson, directeur général de Manpower au Royaume-Uni, explique : « Les employés exigent davantage de flexibilité de leur emploi. Tout particulièrement ceux qui reviennent sur le marché de l'emploi, les nouveaux arrivants et les employés à temps partiel, qui bénéficieront le plus d'un emploi flexible. Les personnes qui ne peuvent pas travailler une semaine complète, le personnel paramédical, les personnes qui possèdent des compétences cachées ou encore les personnes souffrant de discrimination sont celles que les agences sont en mesure d'attirer dans le marché du travail et ce, en leur procurant l'expérience professionnelle essentielle dont ils ont besoin pour se maintenir dans la société. Ce dont les personnes ont besoin, c'est l'opportunité, avec un support et un encadrement adéquats, de montrer ce dont elles sont capables sur le lieu de travail. »

Et de poursuivre : « Les sociétés ont également un besoin croissant de flexibilité dans l'offre et le déploiement de leurs employés. La vie des produits raccourcit et la nouvelle technologie, l'Internet en particulier, signifie que la demande des consommateurs pour un produit peut être générée du jour au lendemain. Les sociétés telles que Manpower peuvent fournir la réactivité, la flexibilité et l'ensemble des compétences nécessaires à réaliser ces opportunités. »

Les entreprises reconnaissent sans aucun doute la valeur ajoutée que le personnel engagé à forfait procure - l'enquête actuelle du CIETT montre qu'un très petit nombre des postes assumés par les employés fournis par nos agences auraient été autrement offerts à des employés permanents au sein des sociétés.

L'enquête du CIETT démontre comment l'absence d'une réglementation excessive au Royaume-Uni a produit une forte performance économique ainsi que de faibles taux de chômage au cours des dernières années. Le Royaume-Uni représente les plus hauts niveaux d'employés temporaires au sein de l'Union européenne - 880 000 pour un total de 2 millions. Ces hauts niveaux d'emploi existants constituent le résultat direct d'un milieu relativement déréglementé.

Pour obtenir ces niveaux sur le plan européen, il sera nécessaire de s'assurer que la flexibilité inhérente au marché du travail du Royaume-Uni n'est pas excessivement entravée par la nouvelle législation européenne sur le travail temporaire - et que les autres pays européens continuent la tendance des années passées vers une meilleure libéralisation. Si cela était accompli de manière satisfaisante, les agences d'emploi privées pourraient offrir du travail à un maximum de 18 millions de personnes par an en Europe d'ici l'an 2010 et ce, avec des bénéfices économiques et sociaux massifs pour la région.

Du point de vue du Royaume-Uni, l'engagement de Manpower concernant les opportunités de formation et le développement de la population active, tout en procurant de bonnes conditions de travail, a contribué à la croissance soutenue de son secteur. Poursuivre cette association de flexibilité et responsabilité par le biais de l'auto-réglementation créera des postes supplémentaires et augmentera l'emploi au Royaume-Uni et dans l'ensemble de l'Europe.

M. Herbertson conclut de la manière suivante : « Les sociétés telles que Manpower ont déjà eu un impact significatif sur la

création d'emplois. Entre les années 1996 et 1998, les agences d'emploi privées ont été responsables de 11 % de tous les nouveaux emplois créés. En opérant plus efficacement en tant qu'industrie et en collaborant plus étroitement avec les entreprises et les gouvernements, non seulement nous créerons plus d'emplois, mais encore nous en créerons de meilleurs. »

Pour plus d'informations, contacter :

Andrew Last ou  
Richard Cox  
Manpower United Kingdom press office  
Tél.: 020 8870 2214